



COMMUNE DE SAINT-ALEXANDRE

INSCRIPTION CANTINE / GARDERIE

ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

Afin d'inscrire votre enfant aux services de restauration et de garderie scolaire pour l'année scolaire **2025-2026**, nous vous remercions de bien vouloir compléter ce dossier.

Horaires d'ouverture de la mairie et du service périscolaire :

Lundi et mardi matin de 8h à 12h

Mercredi et vendredi toute la journée de 8h à 12h et de 14h à 18h

PARENTS OU PERSONNES AYANT LA RESPONSABILITÉ DE L'ENFANT

Nom de l'enfant : **Prénom de l'enfant :**

Date de naissance : / /

Nom de l'enfant : **Prénom de l'enfant :**

Date de naissance : / /

Situation familiale des parents : marié vie maritale divorcé veuf (ve) célibataire

L'enfant habite :

Au domicile de ses parents père mère garde alternée autre

Précisez

IDENTITÉ	PÈRE	MÈRE	AUTRE (famille d'accueil, tuteur, beau-père, belle-mère ...)
Nom			
Prénom			
Date de naissance			
Adresse			
Code postal			
Tél. domicile			
Tél portable			
Adresse mail			
Profession			
Lieu de travail			
Tél travail			

Toute modification d'adresse, de téléphone ou de situation familiale survenant en cours d'année scolaire doit être obligatoirement signalée en Mairie



FICHE D'INFORMATION SANITAIRE

ENFANT DATE DE NAISSANCE :

Allergies : Alimentaire * non oui précisez

ENFANT DATE DE NAISSANCE :

Allergies : Alimentaire * non oui précisez

Allergie PAI : Projet d'Accueil Individualisé

***Si un enfant présente une allergie d'origine alimentaire, un Projet d'Accueil Individualisé doit être réalisé avant son accueil à la restauration scolaire.**

La demande doit être formulée auprès de la directrice de l'école qui enclenche la procédure en lien avec la médecine scolaire et le service de restauration

Nom et coordonnées du médecin de famille.....
.....

Autorisation :

Je soussigné (Nom, prénom) tuteur légal autorise les parents et personnes majeures ci-dessous à être prévenues en cas d'urgence ou autorisées à venir chercher l'enfant.

Signature :

NOM	Prénom	Tél portable	Tél fixe	Lien avec l'enfant (parents, grands- parents, amis de la famille ...)

Je reconnais avoir pris connaissance des règlements intérieurs et des conditions de fonctionnement de la Cantine et de la garderie et m'engage à m'y conformer.

Nom, prénom, signature :

« Lu et approuvé »

Signature obligatoire du père :

Signature obligatoire de la mère :

Autre responsable :



HORAIRES DE L'ECOLE ET DES SERVICES

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30 - 8h20 garderie du matin	7h30 - 8h20 garderie du matin	Centre de Loisirs 7h30 - 18h00 Renseignements et inscriptions : Communauté d'agglomération du Gard rhodanien Pôle Famille et Solidarités 1717 Route d'Avignon 30200 Bagnols-sur-Cèze Tél : 04 66 79 01 02 Mail : jeunesse@gardrhodanien.fr 06.74.89.39.46	7h30 - 8h20 garderie du matin	7h30 - 8h20 garderie du matin
8h30 - 11h30 temps scolaire	8h30 - 11h30 temps scolaire		8h30 - 11h30 temps scolaire	8h30 - 11h30 temps scolaire
*11h30 - 13h20 pause méridienne	*11h30 - 13h20 pause méridienne		*11h30 - 13h20 pause méridienne	*11h30 - 13h20 pause méridienne
13h30 - 16h30 temps scolaire	13h30 - 16h30 temps scolaire		13h30 - 16h30 temps scolaire	13h30 - 16h30 temps scolaire
16h30 - 18h00 garderie du soir	16h30 - 18h00 garderie du soir		16h30 - 18h00 garderie du soir	16h30 - 18h00 garderie du soir

Les réservations cantine et garderie :

Elles se font directement sur le Portail Famille.

Vous recevrez votre identifiant et votre mot de passe après inscription effective.

Lien vers le Portail de réservations : <https://saint-alexandre.argfamille.fr>

Les réservations peuvent se faire à la quinzaine, au mois ou à l'année, le 15 ou le 30 du mois précédent avec un délai minimum de 15 jours d'avance.

Au-delà de ce délai, le repas sera facturé au tarif « Réservations cantine hors délai » et le coût du repas sera majoré à 5.40 €

Exemple :

Si l'enfant mange le 20 du mois, l'inscription doit se faire avant le 30 du mois précédent

Réservation 30 au 15 Présence de l'enfant en cantine et/ou garderie 31



Si l'enfant mange le 05 du mois, l'inscription doit se faire avant le 15 du mois précédent

Réservation 15 au 1er Présence de l'enfant en cantine et/ou garderie 15



Toute réservation même hors délai, doit être réglée le jour-même pour être visible de nos services.

TARIFS 2025/2026 :

Cantine : 4,60 € le repas – 5,80 € si réservation hors délai ou cantine exceptionnelle

Garderie : 3,40 € la journée – 2,40 € le matin – 2,40 € le soir

Cf : Règlement intérieur - Tarifs au 25/11/2024

*Pause méridienne gratuite pour la garderie : les enfants peuvent être récupérés jusqu'à 12h15 maximum

□ Absence et maladie, annulation des repas et garderies du soir :

Toute absence d'un enfant pour quelque motif que ce soit, doit être impérativement signalée le matin même à la cantine AVANT 9h00 auprès de Christelle ORTUNO au 04.66.39.10.06 et par mail en mairie à

portailfamille@saintalexandre.fr ou sur le Portail famille, d'où vous pouvez joindre, un certificat médical en Pdf.